

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

Fournisseur

IPC

10, quai Malbert
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France
Tél. n° vert : 0 800 38 19 26
ipc@ipc-sa.com

SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **BLAT OUT GEL**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Gel appât insecticide contre les blattes

Préparation à usage biocide TP 18

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

1.5. Autre information

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Néant

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Non classé

Conseils de prudence

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P501 : Éliminer l'emballage en accord avec la réglementation en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Type de formulation

Appât en gel basé sur la matière active Acétamipride.

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 160430-64-8	ACETAMIPRIDE (ISO)	GHS07 Acute tox. 4, H302 Aquatic chronic 3, H412	10 g/kg (1 % m/m)

Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16

IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France N° vert : 0 800 38 19 26

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas de perte de connaissance, placez la victime en position latérale de sécurité.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Non spécifiquement concerné.

En cas de contact avec la peau

Enlever tout vêtement souillé par le produit.

Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon.

En cas de rougeur ou d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment l'œil à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

Si des symptômes d'indisposition persistent, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

Ne pas faire vomir sauf indication médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique par le médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser : eau sous pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée n'est disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de feu, porter un équipement respiratoire autonome et une combinaison de protection intégrale.

Refroidir les containers de produit en les aspergeant d'eau.

Endiguer les écoulements pour empêcher leur entrée dans les eaux de surface ou souterraines ou les systèmes de drainage.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Maintenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute infiltration dans les égouts, les eaux de surfaces ou souterraines.

Informers les autorités en cas de fuite/infiltration dans un cours d'eau ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un matériau absorbant (sable, diatomite, sciure de bois, absorbants universels ou pour les acides).

Placer dans des containers fermés et étiquetés conçus pour l'élimination de déchets en accord avec la réglementation en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.4. Référence à d'autres sections

- Voir § 7 pour les informations concernant la manipulation sûre du produit.
- Voir § 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle.
- Voir § 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques.
- Utiliser le produit en l'état.

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.
- Se laver les mains après chaque utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

- Tenir hors de portée des enfants dans son emballage d'origine.
- Stocker au frais et au sec – Eviter les températures extrêmes.
- Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.
- Garder dans des containers hermétiquement fermés.
- Ne pas reconditionner.

7.3. Utilisation finale particulière

- Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Une bonne aération est suffisante en conditions normales d'emploi.

8.1. Paramètres de contrôle

- Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures d'hygiènes et de protection générales

- Eviter tout contact avec le produit.
- Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail et le garder rangé.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé et laver précautionneusement avant réutilisation.

Protection respiratoire

- Pas de protection nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale.

Protection des yeux

- Non obligatoire dans le cadre d'une utilisation normale.

Protection des mains

- Non nécessaires dans le cadre d'une utilisation normale.
- Se laver les mains à chaque pose et après manipulation.

Protection du corps

- Vêtement de travail de protection non obligatoire.

Limitation et supervision de l'exposition dans l'environnement

- Empêcher toute infiltration dans les égouts, les eaux de surfaces ou souterraines.
- Informers les autorités en cas de fuite/infiltration dans un cours d'eau ou les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Gel
Couleur	: Brun
Odeur	: Cacahuète
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: 3.5 – 4.5
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair [°C]	: > 110°C
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites supérieures d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites inférieures d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: 1.15 g/cm ³ à 20°C
Hydrosolubilité	: Altération dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Ne s'auto enflamme pas.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: > 500000 mPa.s
Propriétés explosives	: Pas de danger d'explosion
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible

9.2. Autres informations

COV	: Sans
-----	--------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue si le produit est utilisé en accord avec les spécifications.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

ACETAMIPRIDE (CAS 160430-64-8)

Par voie orale	: LD50 = 417 mg/kg (mâle) et 314 mg/kg (femelle) Espèce : rat
Par voie cutanée	: LD50 > 2000 mg/kg Espèce : rat
Inhalation	: LC50 > 1.15 mg/l/4hrs Espèce : rat

Corrosion/irritation cutanée

Cutanée (lapin) : négatif

Domage/irritation sérieuse

Œil (lapin) : négatif

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Respiratoire : pas de donnée

Cutanée (cobaye) : négatif

Mutagénicité des cellules germinales

Test d'Ames : négatif

Test d'aberration chromosomique : positif

Micronucleus test (mousse) : négatif

Etude UDS : négatif

Cancérogénicité

Rat : négatif

Souris : négatif

Toxicité pour la reproduction

Rat : négatif

Toxicité sub-aiguë

Test de toxicité par dose répétée sur 90 jours :

NOAEL (rat) : 12.4 mg/kg (mâle) et 14.6 mg/kg (femelle)

Toxicité chronique

NOAEL (rat) : 7.1 mg/kg/jour (mâle) et 8.8 mg/kg/jour (femelle) (2 ans)

NOAEL (mousse) : 20.3 mg/kg/jour (mâle) et 25.2 mg/kg/jour (femelle) (1.5 ans)

Térogénicité

Rat : négatif

Lapin : négatif

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Empêcher toute infiltration dans les égouts, les eaux de surfaces ou souterraines, même en petite quantité.

12.1.1 Substances

CAS	CE		
160430-64-8	230-525-2	ACETAMIPRIDE	
		CL50 (Lepomis macrochirus) 96 h (mg/l)	> 119.3
		CL50 (Oncorhynchus mykiss (ex salmo gairdneri) 96 h (mg/l)	> 100
		CE50 (Daphnia magna) 48 h (mg/l)	49.8
		CE50 (algue) 72 h (mg/l)	> 98.3
		LD50 (abeille) orale	8.85 µg ai/abeille
		(abeille) contact	9.26 µg ai/abeille

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 12 : Informations écologiques (suite)

12.1.2 Mélange

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour les amateurs

Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

Éliminer l'emballage vide non souillé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par la filière de collecte sélective des déchets d'emballages ménagers si l'emballage est conforme aux consignes de tri.

Emballages souillés

Ne pas réutiliser les emballages contaminés, jeter les emballages en accord avec les règlements officiels.

Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Préparation non classée pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.3 Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.4. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7/7
	Révision n°: 8
BLAT'OUT GEL	Date : 30/04/2018
	Remplace la fiche : 31/07/2015
	108303

SECTION 15 : Informations réglementaires (suite)

15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Nom	CAS	%	TP
ACETAMIPRIDE	160430-64-8	10 g/kg (1 % m/m)	18

TP18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.

15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

Régime : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

Rayon : Rayon d'affichage en Kilomètres.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : §4-7-8-9-10-13

Fin du document